

Annulation de l'appel d'offres sur le réaménagement de Nantes Atlantique : une occasion de redéfinir collectivement les priorités

L'annulation de l'appel d'offres doit permettre de remettre à plat ce dossier en priorisant la protection des riverains et de l'environnement et une gouvernance partagée avec l'ensemble des acteurs locaux concernés. Cet aéroport urbain, avec un plafonnement et la réduction du nombre de vols, doit être pensé comme un outil au service de la mobilité des ligériens et ligériennes.

Nous, élu·e·s écologistes et citoyens de la Métropole de Nantes, du Département de la Loire-Atlantique et de la Région Pays de la Loire, souhaitons l'écriture collective et transparente d'un nouveau cahier des charges pour l'appel d'offre, afin de remettre à plat le projet global au regard de la protection des riverains et des enjeux climatiques, et de mieux prendre en compte la parole des acteurs locaux impliqués.

Nous partageons les préoccupations exprimées par de nombreux élus locaux et citoyens quant à l'avenir de l'aéroport de Nantes-Atlantique. Alors que le trafic aérien a doublé au cours des dix dernières années, il est impératif de prendre des mesures pour réduire les impacts sanitaires et environnementaux de cette croissance continue qui doit être réinterrogée. Nous devons également garantir la qualité de vie des habitants de la région, qui sont confrontés à des nuisances sonores et environnementales croissantes.

Nous demandons dans un premier temps et dans un délai court la réécriture de l'arrêté sur le couvre-feu afin qu'il soit véritablement contraignant et prolongé jusqu'à 7h du matin pour limiter les retards des vols low cost aujourd'hui tolérés. Nous rappelons nos propositions mises sur la table depuis des mois dont le plafonnement et la réduction du nombre de vols.

Nous saluons la décision du ministère de la Transition écologique de mettre fin à l'appel d'offres en raison du manque de concurrence. Cependant, nous estimons qu'il est temps de repenser l'avenir de la mobilité dans la région. Les ressources qui auraient pu être investies dans l'expansion de l'aéroport pourraient être mieux utilisées pour développer des alternatives de transport durables, telles que le trafic ferroviaire. La région des Pays de la Loire bénéficierait grandement de l'amélioration des liaisons ferroviaires nationales et d'un véritable RER, ce qui permettrait de réduire la dépendance à l'égard du transport aérien et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, il est important de noter que l'absence d'expansion de l'aéroport de Nantes-Atlantique ne constitue pas un préjudice pour la région. L'aéroport a historiquement coexisté avec d'autres modes de transport, notamment le TGV, qui dessert la région et offre des connexions rapides vers d'autres villes françaises et européennes. Il est essentiel de reconnaître que l'aéroport n'est pas le seul moteur économique de la région et que d'autres secteurs, tels que l'agriculture, le tourisme durable et le tissu de PME-TPE, jouent un rôle majeur dans le développement économique.

Nous demandons au gouvernement de prendre en considération ces arguments lors de la prochaine étape de ce processus. Il est essentiel que toute décision concernant l'aéroport de Nantes-Atlantique soit guidée par des principes de durabilité, de réduction des nuisances, de respect de l'environnement et de codécision. Nous restons ouverts au dialogue avec les autorités locales et nationales pour trouver des solutions équilibrées qui tiennent compte des intérêts de tous les citoyens et de la planète. L'avenir de la région des Pays de la Loire doit être abordé de manière transparente et responsable, en prenant en compte les enjeux environnementaux, la nécessité de protéger notre qualité de vie et le développement de modes de transport durables.

Signataires

EELV Pays de la Loire,
Groupe écologiste et citoyen de Nantes Métropole,
Groupe écologiste du Conseil départemental de Loire-Atlantique,
Élu·e·s écologistes au Conseil régional des Pays de la Loire.

Contact presse :

Matthieu Philipponneau
pdlcom@eelv.fr